



BELLEDUNE...*sans limite!*

RAPPORT ANNUEL 2014



TABLE DES MATIÈRES

Comités du conseil d'administration 2014	1
Message du président du conseil d'administration	2
Message du président-directeur général	3
Larguons les amarres!	4
États financiers condensés – Administration portuaire de Belledune	6
Rapport de la direction	7
Rapport du vérificateur indépendant	8
État condensé des résultats et du résultat global	9
État condensé de la situation financière	10
Notes afférentes aux états financiers condensés	12
Médaille du mérite remise à M. Rayburn Doucett	15
Faits saillants de 2014	16

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

112, promenade Shannon
Belledune, Nouveau-Brunswick E8G 2W2 Canada

Tél : 1.506.522.1200
Télec : 1.506.522.0803
info@portofbelledune.ca

www.portdebelledune.ca

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Président : Léo Cormier
Barry Kyle
Jean Guy Dubé
Greg Riordon

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Présidente : Alberta Buttimer
Paul Shannon
Danika Keeley

COMITÉ DES FINANCES

Présidente : Alberta Buttimer
Jean Guy Dubé
Danika Keeley

COMITÉ DU DROIT ET DE LA GOUVERNANCE

Président : Greg Riordon
Paul Shannon
Danika Keeley

COMITÉ DES DONS

Président : Léo Cormier
Barry Kyle
Paul Shannon



*Debout – de gauche à droite : Paul Shannon, Danika Keeley, Alberta Buttimer, Greg Riordon
Assis – de gauche à droite : Rayburn Doucett, Barry Kyle, Léo Cormier, Jean Guy Dubé*

Photo prise en janvier 2014



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En tant que président du conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune (APB), c'est un grand plaisir pour moi de rapporter que le Port de Belledune a encore une fois connu, en 2014, un excellent rendement financier et qu'il continue de concrétiser sa stratégie cohérente et bien exécutée.

En 2014, nous avons adopté un plan d'affaires qui trace le plan d'action futur pour le port. Nous sommes convaincus que ce plan contribuera à la croissance continue du volume et de la circulation, ce qui attirera de nouvelles entreprises commerciales, lesquelles assureront une certaine prospérité et des emplois au Nord du Nouveau Brunswick.

Le rôle que nous jouons dans la région est très important pour nous, et nous tentons continuellement de satisfaire aux plus hauts niveaux d'éthique rigoureuse au chapitre des affaires. Notre responsabilité d'entreprise est ancrée dans les activités commerciales quotidiennes de nos employés, et nous nous efforçons de faire d'importants progrès sur les plans social et environnemental.

En août, le Port de Belledune a fait la promotion de cette magnifique région en accueillant la 56^e Assemblée générale annuelle et Conférence de l'Association des administrations portuaires canadiennes. La conférence a connu beaucoup de succès, et je profite de l'occasion pour féliciter notre petite équipe d'employés qui a réussi à prouver l'exactitude de l'énoncé « *La côte nord du Nouveau Brunswick, sans pareille!* ». Je désire également remercier sincèrement tous les membres actuels et précédents du conseil d'administration pour les efforts qu'ils ont

déployés au fil des années pour le compte du Port, et M. Rayburn Doucett, notre président directeur général, dont l'expérience, la persévérance et le dévouement acharné à l'égard du Port de Belledune a sans aucun doute été la clé de sa réussite.

Les excellentes relations que notre équipe a entretenues avec les autorités gouvernementales fédérales et provinciales au fil des ans ont permis à l'APB d'améliorer grandement son infrastructure et de faire ainsi un grand pas pour développer ses forces et ses capacités. Par conséquent, je voudrais également remercier tout particulièrement les administrations fédérale et provinciale ainsi que le conseil municipal de leur soutien et de leur confiance immuables à notre endroit.

Je suis persuadé que, grâce à notre équipe proactive, à notre réseau de soutien dynamique et à notre vision stratégique, nous sommes bien positionnés pour consolider notre réussite au cours des prochaines années; l'année 2015 s'annonce comme une année des plus stimulantes et productives pour le Port de Belledune et la région à mesure que nous continuerons de suivre un cap des plus avantageux pour le port, pour nos clients et pour la population du Nord du Nouveau Brunswick.

Barry Kyle
Président du conseil d'administration



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

03

L'année 2014 s'est achevée sur une note exceptionnellement positive, apportant ainsi la preuve de l'excellent état de nos activités actuelles et de notre potentiel de croissance. Non seulement l'Administration portuaire de Belledune (APB) a affiché une croissance des revenus, mais elle a également été en mesure d'atteindre des bénéfices nets de 1,8 million de dollars pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014. Les résultats impressionnants de cette année sont le fruit d'un ensemble de facteurs, dont un personnel engagé, des gestionnaires qualifiés et une orientation claire de la part du conseil d'administration. L'APB s'attend à un avenir encore plus radieux grâce à d'autres changements, notamment dans les initiatives de marketing, la gestion des coûts et l'orientation générale de l'entreprise.

En tant que président directeur général, je suis très fier de vous signaler que le Port a, une fois de plus, atteint et même dépassé ses objectifs financiers en touchant un bénéfice net de plus de 1,8 million de dollars, mais que, tout en conservant la vigueur de nos activités vitales, nous avons néanmoins affiché une baisse de 2,25 % au chapitre de la manutention du fret, tout comme un recul de 29 % pour ce qui est du nombre de navires faisant escale au port étant donné la tendance actuelle des clients partout dans le monde à employer des navires de plus grand tonnage.

L'année 2014 a été synonyme de succès pour le Port de Belledune, et ce, dans plusieurs domaines. Pendant l'année, nous avons réussi à conclure un contrat de location avec l'exploitant du terminal no 1, soit Glencore Canada Corporation Brunswick Smelter. De plus, nous avons accueilli plusieurs nouveaux partenaires commerciaux. C'est avec fierté que le Port de Belledune a tenu la 56^e Assemblée générale annuelle et conférence de l'Association des administrations portuaires canadiennes, occasion où plus de 160 délégués séjournaient dans notre belle région pour vivre l'accueil chaleureux unique au Nord.

L'Administration portuaire a comme adage d'être un participant actif et un partenaire des collectivités environnantes. Les activités que nous entreprenons à cet égard sont décrites dans notre publication CargoFlex Info

intitulée *Ancré dans notre collectivité*. Nous nous efforçons en outre d'être un bon employeur. Nous avons beaucoup de chance de vivre et de travailler dans une collectivité favorable et propice aux affaires. En retour, nous apportons notre soutien en effectuant des dons à des groupes et activités méritants de la région, comme la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, la Fondation de l'Hôpital régional Chaleur, la Société canadienne du cancer, les SPA locales, les services palliatifs communautaires Chaleur, les Jeunes entreprises, l'Association Environnemental Régional de Belledune, les banques alimentaires locales, le théâtre et les activités physiques et ludiques, pour n'en nommer que quelques uns. Le Port a versé à ces œuvres plus de 80 000 \$ en dons en 2014.

Nos employés constituent notre atout le plus précieux. J'aimerais donc remercier tout le personnel de l'Administration portuaire de Belledune qui se soucie avant tout de produire des résultats d'une manière sûre et responsable jour après jour, ainsi que nos exploitants de terminaux Glencore Canada Corporation Brunswick Smelter, Énergie NB et nos services d'arrimage spécialisés fournis par Arrimage de l'Est du Canada Inc., qui nous appuient et qui ont la même vision que nous en matière de croissance. À cela s'ajoutent leurs efforts inlassables pour appuyer nos clients. J'aimerais remercier, enfin, tous les membres actuels et précédents de notre conseil d'administration, dirigés par Barry Kyle, qui, pour la cinquième année consécutive, a été nommé parmi les 50 meilleurs PDG du Canada atlantique par le magazine Atlantic Business, pour les efforts inlassables, le dévouement, la vision, l'inspiration et l'appui constant qu'il nous offre.

Nous sommes enthousiastes en ce qui concerne l'avenir de l'Administration portuaire de Belledune et nous continuerons à travailler d'arrache pied et à croire en « *Belledune... sans limite!* ».

Rayburn Doucett
Président-directeur général





04



Larguons les amarres!

L'Administration portuaire de Belledune a accueilli, du 17 au 20 août, la 56^e Conférence annuelle de l'Association des administrations portuaires canadiennes (AAPC), au restaurant et centre de conférence Danny's Inn de Beresford, au Nouveau Brunswick. En moyenne, 160 personnes ont participé aux différentes activités, dont la réception d'accueil, qui a eu lieu au Club de golf Gowan Brae, le fabuleux Carnaval de fruits de mer, qui s'est déroulé à la marina de Bathurst, ainsi que le souper gala, qui a eu lieu au Danny's Inn, qui avaient toutes pour but de leur faire vivre l'accueil chaleureux unique aux Maritimes.

La Conférence 2014 de l'AAPC a été l'occasion pour les membres de l'industrie du transport maritime de faire du réseautage avec les équipes de haute direction des ports d'un bout à l'autre du pays, mais aussi avec d'autres intervenants clés comme des fonctionnaires, des fournisseurs et d'autres membres du secteur du transport.





Larguons les amarres!



Le thème de 2014, « *Larguons les amarres* », a offert une programmation exhaustive et informative abordant les tendances mondiales et les marchés du transport maritime, le tout dans l'atmosphère résolument « maritime » de chez nous.

Les gens des collectivités autour de la baie des Chaleurs sont à l'image de la baie : ils sont « chaleureux », un mot qui décrit bien l'accueil que vous réserve la région. Le village de Belledune fait partie de ces petites collectivités accueillantes qui offrent la culture, les fruits de mer et les plages sablonneuses typiques des Maritimes. L'Administration portuaire de Belledune a été heureuse d'accueillir tous les délégués et leurs familles dans le Nord du Nouveau Brunswick pour quatre jours de programmation d'affaires et d'excursions qui ont su attiser la curiosité et générer un enthousiasme contagieux.



ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE LE 31 DÉCEMBRE 2014



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers condensés ci-joints ont été préparés par la direction à partir des états financiers préparés conformément aux normes internationales d'information financière. La direction est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de ces états financiers. La direction a exercé son jugement dans le choix des principes ou des méthodes les plus appropriées à l'Administration portuaire de Belledune ("l'Administration") et dans les estimations où ce jugement est nécessaire pour déterminer le montant déclaré.

L'Administration maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs internes qui fournies à la direction l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des documents comptables fiables sont maintenus. Ces systèmes comprennent des conventions et des procédures écrites et une structure organisationnelle qui sépare les tâches.

Le Conseil d'administration est responsable de superviser la direction dans le processus de la communication de l'information financière et d'approuver l'information financière incluse dans les états financiers.

Afin d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité, un Comité de vérification a été nommé afin de

superviser, au nom du Conseil d'administration, le processus de la communication de l'information financière. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le Comité examine les états financiers de l'Administration et fait ses recommandations au Conseil d'administration.

Le Comité de vérification examine également les rapports préparés par le vérificateur de l'Administration en ce qui concerne les conventions et procédures comptables de l'Administration ainsi que ses contrôles internes. Le Comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du Comité de vérification.

Le Comité de vérification a également la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'Administration qui est nommé chaque année par le Conseil d'administration.

5 mars 2015



Alberta Buttimer, CPA, CA
Présidente du comité de vérification



Rayburn Doucett
Président-directeur général

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

Les états financiers condensés ci-joints, qui comprennent l'état condensé de la situation financière et l'état condensé des résultats et du résultat global, sont tirés des états financiers complets de l'Administration portuaire de Belledune au 31 décembre 2014 et pour l'exercice terminé à cette date. Nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 5 mars 2015.

Les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes internationales d'information financière utilisées pour la préparation des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune. La lecture des états financiers condensés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation des états financiers condensés dans le but de fournir une vue d'ensemble de la situation financière et des ressources de l'Administration portuaire de Belledune.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers condensés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Opinion

À notre avis, les états financiers condensés tirés des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 constituent un résumé fidèle de ces états financiers sur la base décrite ci-dessus.



Comptables agréés

Moncton, Nouveau-Brunswick

5 mars 2015

ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

09

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2014	2013
Revenus		
Services portuaires	1 749 167 \$	1 652 030 \$
Revenus de location	5 855 845	6 393 685
Expédition et autres services	<u>1 483</u>	<u>17 072</u>
	<u>7 606 495</u>	<u>8 062 787</u>
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	934 605	909 459
Entretien et réparations	421 494	688 654
Honoraires professionnels et frais de consultation	712 812	801 709
Amortissement	1 761 854	1 677 440
Frais sur les revenus bruts	160 023	158 231
Autres dépenses d'exploitation	<u>838 262</u>	<u>852 370</u>
	<u>4 829 050</u>	<u>5 087 863</u>
Bénéfice avant frais d'intérêts et revenus de placement	<u>2 777 445</u>	<u>2 974 924</u>
Frais d'intérêts et revenus de placement		
Frais d'intérêts	(1 043 400)	(1 091 903)
Revenus de placement	<u>127 467</u>	<u>122 983</u>
	<u>(915 933)</u>	<u>(968 920)</u>
Bénéfice net de l'exercice avant le résultat global	1 861 512	2 006 004
Autre élément du résultat global		
(Perte) gain actuariel(le) sur régime à prestations définies	<u>(6 000)</u>	<u>87 000</u>
Total du bénéfice net et du résultat global	<u>1 855 512 \$</u>	<u>2 093 004 \$</u>

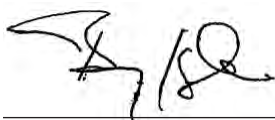
Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

ÉTAT CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2014	2013
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	6 795 600 \$	7 599 306 \$
Comptes clients	427 306	456 044
Charges payées d'avance	94 908	91 884
Effet à recevoir échéant à moins d'un an	31 952	23 141
	7 349 766	8 170 375
Actif à long terme		
Effet à recevoir	76 733	108 686
Actif au titre de prestations constituées	46 000	41 000
Certificat de revenu de placement garanti	1 200 000	1 000 000
Immobilisations corporelles (Note 3)	58 307 968	58 153 765
Autre actif	307 135	251 612
	67 287 602 \$	67 725 438 \$
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 147 506 \$	2 643 877 \$
Dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 6)	1 032 893	898 720
	2 180 399	3 542 597
Passif à long terme		
Avantages sociaux futurs	181 937	182 505
Dette à long terme (Note 6)	19 507 891	20 428 329
Revenu différé	-	10 144
	21 870 227	24 163 575
Capitaux propres		
Surplus d'apport	22 278 564	22 278 564
Autre élément du résultat global	12 000	18 000
Surplus	23 126 811	21 265 299
Total des capitaux propres	45 417 375	43 561 863
Total des passifs et capitaux propres	67 287 602 \$	67 725 438 \$

Engagements (Note 5)

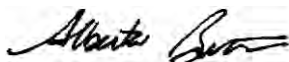
Au nom du conseil d'administration



Président du conseil



Président-directeur général



Présidente du comité de vérification

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

1. Nature des activités

L'Administration portuaire de Belledune (« l'Administration ») a été créée en vertu de la *Loi maritime du Canada* pour administrer, gérer et diriger le port de Belledune, ainsi que les immobilisations corporelles fédérales transférées par le gouverneur en conseil. L'Administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la *Loi maritime du Canada*. L'Administration opère sur une base commerciale et a pour mandat d'être financièrement autonome.

Le siège social et bureau principal de l'Administration est situé au 112, rue Shannon à Belledune, Nouveau-Brunswick, Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction des immobilisations, incluant les coûts d'emprunt d'une acquisition ou d'une construction.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année où l'immobilisation devient disponible pour utilisation en utilisant les taux fondés sur la durée de vie estimative des actifs. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Dragage	40 ans
Installations de mouillage	32, 38 et 40 ans
Immeubles	10, 37 et 40 ans
Services publics	10, 19, 20, 29 et 30 ans
Routes et surfaces	10, 20 et 30 ans
Machinerie et équipement	3, 5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 et 5 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie estimative des éléments d'actif sont révisées chaque année et ajustées au besoin. Les gains et les pertes sur disposition

d'immobilisations sont déterminés comme étant la différence entre le produit de disposition et la valeur comptable résiduelle de l'immobilisation et sont comptabilisés aux bénéficiaires dans les autres revenus ou autres dépenses.

Les projets en construction sont transférés aux immobilisations corporelles lorsque l'actif est disponible pour utilisation et l'amortissement commence à ce moment.

Paiements tenant lieu d'impôts

Les paiements sont estimés par l'Administration en vertu de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts. Les frais courus sont réévalués chaque année et les coûts, s'il y a lieu, sont inscrits dans les états financiers de la période courante selon la meilleure information disponible.

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la somme reçue ou à recevoir. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques passeront à l'Administration, que la livraison a eu lieu, que les prix de vente sont fixés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'Administration comptabilise le revenu de location en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée du bail.

Prestations de retraite

L'Administration fournit des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime de retraite à contributions définies pour tous ses employés, à l'exception d'un employé qui est inclus dans le régime de retraite de la fonction publique qui est un régime de retraite à prestations définies enregistré au niveau fédéral.

Les coûts des prestations de retraite pour les régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisés au moment où les employés actifs sont rémunérés.

Le régime de retraite à prestations définies comptabilisé par l'Administration détermine le montant des prestations de retraite que l'employé recevra lors de sa retraite en référence

à la durée de service et aux niveaux de salaire. Les obligations associées au régime de retraite à prestations définies résident avec l'Administration, même si les actifs du régime pour le financement du plan sont mis de côté.

Le passif comptabilisé dans le bilan pour le régime de retraite à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la date de report, moins la juste valeur des actifs du régime. Les actifs n'incluent pas les instruments financiers de l'Administration ni les biens-fonds occupés ou utilisés par l'entité.

La direction fait l'estimation de l'obligation au titre des prestations définies annuellement avec l'assistance d'un actuariaire indépendant en utilisant la méthode des bénéficiaires projetés au prorata du service. L'obligation au titre des prestations définies utilise des estimations pour l'inflation, la mortalité et les niveaux

de salaires anticipés. Le facteur d'actualisation utilisé pour l'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs est déterminé en référence avec les investissements à revenu fixe de compagnie canadienne de haute qualité. Le taux de rendement prévu sur les actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque catégorie de classe d'actif en utilisant un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement prévu au cours d'une longue période de temps pour différentes classes d'actif. Les frais payables prévus par le régime ne sont pas déduits de ce taux de rendement prévu.

Les gains et les pertes actuariels découlant des ajustements d'expérience et des changements dans les hypothèses actuarielles sont imputés dans les autres éléments du résultat global dans la période où ils ont eu lieu. Les coûts de services passés sont comptabilisés immédiatement dans les bénéfices.

3. IMMOBILISATIONS

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	16 863 875 \$	- \$	16 863 875 \$	16 863 875 \$
Dragage	10 351 052	4 034 381	6 316 671	6 575 447
Installations de mouillage	33 495 868	14 509 541	18 986 327	19 564 704
Immeubles	14 596 544	2 804 346	11 792 198	9 454 919
Services public	6 716 898	4 281 298	2 435 600	2 636 512
Routes et surfaces	3 462 129	2 938 209	523 920	593 253
Machinerie et équipement	679 738	494 789	184 949	240 360
Mobilier et matériel de bureau	200 557	168 011	32 546	14 792
Projets de construction en cours	1 171 883	-	1 171 883	2 209 904
	<u>87 538 544 \$</u>	<u>29 230 576 \$</u>	<u>58 307 968 \$</u>	<u>58 153 765 \$</u>

4. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Approximativement 52% (2013 - 57%) des revenus de location de l'Administration proviennent d'Énergie Nouveau-Brunswick. Le contrat de location avec Énergie Nouveau-Brunswick

prend fin le 31 mars 2023, avec une durée additionnelle de renouvellement de 10 ans se terminant le 31 mars 2033.

5. ENGAGEMENTS

Frais reliés au revenu brut

Afin de maintenir les lettres patentes en règle, l'Administration est tenue de payer annuellement au Ministre des Transports des frais basés sur les revenus bruts de l'exercice.

L'Administration s'est engagée dans un contrat de location-exploitation pour de l'équipement de bureau requérant des débours futurs totalisant 3 088 \$ (9 264 \$ en 2013) au cours de la prochaine année.

6. DETTE À LONG TERME

Emprunt bancaire de 14 344 107 \$ portant intérêt à 5,29 % et 5 062 935 \$ portant intérêt à 4,58 %, remboursable en versements trimestriels égaux de 305 584 \$ et 101 084 \$ respectivement, incluant capital et intérêt, arrivant à échéance en avril 2016 et juillet 2016.

18 085 638 \$ 18 763 143 \$

APÉCA, contribution remboursable à titre provisoire, sans intérêt, remboursement calculé en fonction de la moyenne du niveau d'occupation. Les montants payables à l'Agence seront calculés comme suit :

niveau d'occupation de moins de 30 % - le paiement annuel est 0 \$;
niveau d'occupation de 30 % à 50 % - le paiement annuel est de 100 000 \$;
niveau d'occupation plus élevé que 50 % - le paiement annuel est de 320 000 \$.
Tout solde non remboursé après 15 ans devient alors non remboursable.

2 940 000 3 100 000

Ajustement d'intérêt imputé pour le prêt sans intérêt, le calcul des intérêts imputés est basé sur l'hypothèse que l'Administration aura un niveau d'occupation plus élevé que 50 % chaque année utilisant un taux d'actualisation de 4 %.

(484 854) (536 094)

20 540 784 21 327 049

Moins : portion arrivant à échéance au cours de l'année

1 032 893 898 720

19 507 891 \$ \$ 20 428 329 \$

Les remboursements du capital de la dette à long terme pour les cinq prochaines années sont dus comme suit:

2015	1 032 893 \$
2016	1 060 068
2017	1 102 389
2018	1 139 268
2019	1 193 573



MÉDAILLE DU MÉRITE REMISE À M. Rayburn Doucett

Le Village de Belledune, représenté par le maire Ronald Bourque, a profité du gala de l'AAPC pour remettre à M. Rayburn Doucett, PDG de l'Administration portuaire de Belledune (APB), la Médaille du mérite au nom de la localité. Cette médaille se veut le moyen pour le conseil du Village de Belledune de reconnaître publiquement les contributions d'un de ses résidents. Seules cinq médailles peuvent être décernées à la fois. M. Bourque s'est exprimé comme suit : « *Le Village de Belledune reconnaît la contribution de Rayburn au sein de sa communauté. L'empreinte qu'il laisse ne s'estompera pas rapidement, et il a toujours eu à cœur les meilleurs intérêts de sa communauté pour chaque geste qu'il a posé [...] En ma qualité de maire, j'ai eu le privilège de rendre cet honneur à Rayburn au nom d'une communauté reconnaissante.* »





16

FAITS SAILLANTS DE 2014

Faits saillants de 2014



À la 56^e Assemblée générale annuelle et Conférence de l'Association des administrations portuaires canadiennes, on fait honneur à M. Alphonse Bélanger, vice président directeur de la **Compagnie d'arrimage de Québec Itée**, en lui remettant la *Médaille du mérite*. Cette médaille souligne le travail et le service exceptionnels ayant une influence nationale d'un particulier, d'un établissement ou d'un organisme du domaine maritime, portuaire ou du transport maritime. **Arrimage de l'Est du Canada Inc.**, exploitant du terminal 3 du Port de Belledune, est une filiale de la **Compagnie d'arrimage de Québec Itée**.

L'Administration portuaire de Belledune a continué de soutenir **Glencore Canada Inc**, exploitant de longue date du terminal 1, lorsque cette entreprise a décidé de commencer à importer des produits en vrac aux installations de Belledune. Pendant sa première année d'importation, Glencore a importé quelque 200 000 tonnes de marchandises qui ont transité par le port de Belledune.



Par l'entremise des sites de médias sociaux populaires Twitter et Instagram, l'Administration portuaire de Belledune a lancé sa campagne #PORTerunregard sur le monde pour encourager les collectivités d'ici et d'ailleurs à saisir une paire de lunettes du Port de Belledune et à nous faire voir leur monde en affichant une photo d'eux mêmes portant les lunettes. Parmi les participants, trois heureux gagnants ont remporté un iPad. Le concours a reçu des soumissions de partout au Canada, des États Unis et même de l'Europe !

En 2014, l'Administration portuaire de Belledune (APB) a présenté des dons de plus de 80 000 \$ à des groupes ou activités de bienfaisance, comme le Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer, l'Association canadienne pour la santé mentale, les services palliatifs communautaires Chaleur, la Fondation des amis de la santé, ainsi qu'à des festivals locaux et des activités sportives. L'APB ne fait pas que contribuer financièrement à ces œuvres, elle fait également un effort de collecte de fonds et participe en tant qu'équipe à une activité par année. En 2014, l'APB et ses employés ont fait don de plus de 4 500 \$ à l'activité « Patinons pour le cœur » de la Fondation des maladies du cœur, à Bathurst, au Nouveau Brunswick.

